

**Décision N° D21 /D/OBC/DG/DRHAAF/SDAFM/SAF/BM**  
**Déclarant infructueux le Dossier de Consultation n°011/DC/OBC/CIPM/SPI/2026 du 28/04/2026 suivant l'autorisation de gré à gré n°02966-26/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE4/CE6/EBAD du 21/04/2026 pour la maintenance de la plateforme de gestion intégrée des examens relevant de l'OBC, EPIM-EXAM, au titre de l'exercice 2026.**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
- Vu le Décret n° 93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le Décret n°2018/0135/PM du 31 janvier 2018 portant nomination de M. MINKOULOU Etienne Roger comme Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu le Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu l'Arrêté n°047/CAB/PM du 17 mai 1994 portant organisation administrative et financière de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu l'Arrêté conjoint n°85/B1/1464/AC/MINEDUB/MINESEC du 19 Août 2025 fixant le calendrier de l'année scolaire 2025/2026 en République du Cameroun ;
- Vu la Circulaire n°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
- Vu la Résolution n°2025/38/OBC/CA du 22 décembre 2025 portant adoption du budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2026 ;
- Vu la Décision n°1094/25/MINESEC/SEESSEN/SG/GCE-B/OBC/DEESG/DEESTP/DECC/SDOEC du 10 octobre 2024 fixant le calendrier des Examens et Concours de la session 2026 ;

- Vu le rapport du Comité Ad Hoc d'Analyse des Offres du 22 mai 2026;
- Vu la fiche de dépouillement des offres ;
- Vu les nécessités impérieuses de service ;

## DECLARE :

### Article 1<sup>er</sup> :

En application des dispositions de l'article 109 (a) du Code des Marchés Publics relatif à la procédure d'attribution des marchés,

Infructueux le Dossier de Consultation n°011/DC/OBC/CIPM/SPI/2026 du 28/04/2026 suivant l'autorisation de gré à gré n°02966-26/L/PR/MINMAP/ SG/DGMAS/DMSPI/CE4/CE6/EBAD du 21/04/2026 pour la maintenance de la plateforme de gestion intégrée des examens relevant de l'OBC, EPIM-EXAM, au titre de l'exercice 2026.

### Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé, **01 JUIN 2026**

Le Directeur Général

### Ampliation :

- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM/OBC
- Intéressé



*Minkoulou Etienne Proge*  
**PIEG / H E**

OS/SDAFM/2026

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

DIRECTION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, DES AFFAIRES  
ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES ET DU  
MATERIEL

SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES

BUREAU DES MARCHES

B.P. : 13 904 Yaoundé

Tél. : + 237 222 305 566/ Télécopie. : + 237 223 055 567

Courriel. : [officebaccam@obc.cm](mailto:officebaccam@obc.cm)/ Site web. : [www.obc.cm](http://www.obc.cm)



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

GENERAL MANAGEMENT

DEPARTMENT OF HUMAN RESOURCES, ADMINISTRATIVE  
AND FINANCIAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF MATERIAL AND FINANCIAL  
AFFAIRS

FINANCIAL AFFAIRS SERVICE

CONTRACTS OFFICE

P.O. BOX : 13 904 Yaoundé

Tél. : + 237 222 305 566/ Fax. : + 237 223 055 567  
E-Mail : [officebaccam@obc.cm](mailto:officebaccam@obc.cm) / Web site. : [www.obc.cm](http://www.obc.cm)

## COMMUNIQUE N° 022/C/OBC/DG/DRHAAF/SDAFM/SAF/BM

\*\*\*\*\*

**DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER DE CONSULTATION  
N°011/DC/OBC/CIPM/SPI/2026 DU 28/04/2026 SUIVANT  
L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°02966-26/L/PR/MINMAP/  
SG/DGMAS/DMSPI/CE4/CE6/EBAD DU 21/04/2026 POUR LA  
MAINTENANCE DE LA PLATEFORME DE GESTION INTEGREE DES  
EXAMENS RELEVANT DE L'OBC, EPIM-EXAM, AU TITRE DE  
L'EXERCICE 2026.**

Le Directeur Général de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

Est déclaré infructueux le Dossier de Consultation n°011/DC/OBC/CIPM/SPI/2026 du 28/04/2026 suivant l'autorisation de gré à gré n°02966-26/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE4/CE6/EBAD du 21/04/2026 pour la maintenance de la plateforme de gestion intégrée des examens relevant de l'OBC, EPIM-EXAM, au titre de l'exercice 2026, pour un montant prévisionnel de **30 000 000 (Trente millions) de francs CFA Toutes Taxes Comprises** et un délai de livraison 10 (Dix) mois.

Yaoundé, le **01 JUN 2026**

Le Directeur Général



*Minkoulou Etienne Roge*  
**PIEGHE**